



Vitry, le 12 janvier 2026

Assemblée Générale du 12 février 2026

Participation à l'Assemblée Générale - et à l'Apéritif dinatoire

A l'issue de l'Assemblée Générale un apéritif dinatoire sera proposé aux adhérents. Une participation de 15 euros sera demandée à tous ceux qui souhaitent y prendre part.

Nous invitons les personnes intéressées à nous retourner le présent bulletin avec le règlement avant le : 01 février 2026

Je Participe à l'Assemblée Générale : oui: non:

NOM(S) :

Prénom(s) :

Nombre de personnes :

Je participe à l'apéritif : oui non

Nombre de personnes :

Cet apéritif sera préparé par des membres bénévoles du CA de l'ARPA. Si certaines personnes veulent participer (amuse-bouches sucrés ou salés). Merci de cocher la case concernée

Amuse-bouches salés Amuse-bouches sucrés

En précisant ce que vous cuisinerez ou ce que vous apporterez (gougère, tarte aux pommes, cakes aux olives.....)

Responsable du buffet. HUET Yvette 01 45 94 15 41 - 06 83 44 51 94 huetdy94@gmail.com .

Merci de votre participation.

Participation financière ci-dessous



Vitry, le 12 janvier 2026

Participation financière 15 € X =

Choisir votre mode de règlement en cochant la case correspondante :

Chèque à l'ordre de l'ARPA-Vitry. Indiquez au dos du chèque le nom de la sortie

Envoyez votre bulletin et chèque à l'adresse habituelle.

Virement bancaire : ARPA-Vitry

IBAN : FR76 1027 8061 9400 0209 6410 156

BIC : CMCIFR2A. Renseignez vos nom et prénom et le motif du virement.

HelloAsso : sur le site Internet <https://arpa-vitry.info>, en-dessous du lien d'accès à cette note, cliquez sur « Participer », ce qui vous conduira à l'inscription HelloAsso.